

NERVOPAX,

comprimé

Corallium rubrum 3 DH, Atropinum sulfuricum 4 DH, Cuprum aceticum 4 DH, Magnesia phosphorica 3 DH, Arsenicum album 4 DH, Zincum valerianicum 4 DH, Agnus castus 3 DH, Silicea 5 DH.

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament.

Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.

- Attention : si les troubles persistent, consultez un médecin.

Dans cette notice :

- 1 - Qu'est-ce que NERVOPAX, comprimé et dans quels cas est-il utilisé ?
- 2 - Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser NERVOPAX, comprimé ?
- 3 - Comment utiliser NERVOPAX, comprimé ?
- 4 - Quels sont les effets indésirables éventuels ?
- 5 - Comment conserver NERVOPAX, comprimé ?
- 6 - Informations supplémentaires

1 - QU'EST-CE QUE NERVOPAX, comprimé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

NERVOPAX, comprimé est un médicament homéopathe traditionnellement utilisé dans la nervosité (anxiété, insomnies...) accompagnée de troubles digestifs

(gastralgies, manifestations spasmodiques...).

Ce médicament se présente sous forme de comprimés en boîte de 60.

2 - QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER NERVOPAX, comprimé ?

Ne pas utiliser NERVOPAX, comprimé chez l'enfant de moins de 6 ans en raison du risque de fausse route lié à la forme pharmaceutique.

En raison de la présence de lactose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas de galactosémie, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou d'un déficit en lactase (maladies métaboliques rares).

En raison de la présence de saccharose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en sucrase-isomaltase (maladies métaboliques rares).

En raison de la présence de glucose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose (maladies métaboliques rares).

Utilisation d'autres médicaments :

Veillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

Aliments et boissons :

Ce médicament est à prendre de préférence à distance des repas.

Grossesse et allaitement :

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

3 - COMMENT UTILISER NERVOPAX, comprimé ?

En l'absence de prescription particulière de votre médecin, la posologie est de :

Adultes : 2 comprimés, 2 fois par jour.

Enfants de plus de 6 ans :

1/2 dose.

Voie orale.

Comprimés à croquer et laisser fondre sous la langue, de préférence en dehors des repas.

Si vous avez pris plus de NERVOPAX, comprimé que vous n'auriez dû : Consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre NERVOPAX, comprimé :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oubliée de prendre.

4 - QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, NERVOPAX, comprimé est susceptible d'avoir des effets indésirables.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5 - COMMENT CONSERVER NERVOPAX, comprimé ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte.

6 - INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Que contient NERVOPAX, comprimé ?

Les substances actives sont :

Corallium rubrum	3 DH,
Atropinum sulfuricum	4 DH,
Cuprum aceticum	4 DH,
Magnesia phosphorica	3 DH,
Arsenicum album	4 DH,
Zincum valerianicum	4 DH,
Agnus castus	3 DH,
Silicea	5 DH,

p.e.q.s.p. 1 comprimé de 500 mg.

Les autres composants sont :

Lactose, saccharose, glucose, stéarate de magnésium, amidon de riz.



Les laboratoires Lehning participent à CYCLAMED, association chargée de la collecte et de l'élimination des déchets issus de médicaments. Ils vous demandent en conséquence de rapporter à votre pharmacien l'emballage de ce médicament vide ou non.

